

Les pêcheurs de Marne et Chantereine :

Chelles / Vaires sur Marne

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Compte rendu de l'Assemblée générale 08/02/2015

Assemblée Générale tenue à la Maison des Associations 8/10 rue Alphonse Manceau Vaires/Marne.

Ce dimanche 8 Février 2015 s'est donc déroulée la première Assemblée générale de la nouvelle AAPPMA Marne et Chantereine suite au regroupement des AAPPMA de la Noquette de Vaires et de la Goujonnette de Chelles fin 2014.

Une trentaine de personnes se sont rendues à cette réunion parmi lesquelles Mme Claudine Thomas, élue au Conseil régional Ile de France, adjointe à la mairie de Chelles chargée de la vie associative et de la culture et 10^{ème} vice-présidente de la communauté de commune de Marne et Chantereine en charge du développement culturel et sportif. La présence de Mme Thomas est mise en avant par Mr Michel Gatthold, président de l'association « les pêcheurs de Marne et Chantereine » qui est de toutes nos manifestations.

Comme il est d'usage à chaque assemblée, Mr Gatthold demande au public de rendre un hommage aux défunts en 2014 en respectant une minute de silence.

Cette assemblée générale se déroule de la manière suivante : Bilan de l'année 2014 pour l'AAPPMA de la Noquette de Vaires sur Marne puis bilan de l'année 2014 pour l'AAPPMA de la Goujonnette de Chelles et perspectives pour 2015 pour l'association « les pêcheurs de Marne et Chantereine ».

BILAN DE L'ANNEE 2014 POUR LA NOQUETTE DE VAIRES

Eric Mielke prend la parole pour dresser les grandes lignes de 2014 concernant le fonctionnement de la Noquette de Vaires sur Marne. L'association a marché au ralenti en 2014 du fait notamment du manque de bénévoles, de volonté en attendant la fusion avec la Goujonnette de Chelles qui aura été le fil rouge pour une bonne partie de cette année. Eric Mielke prend l'exemple du concours de pêche planifié au mois de septembre mais qui a dû être supprimé, faute de participants.


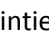

Des remerciements sont adressés à Mr Philippe Dupré, le garde pêche exerçant sur le parcours de la Noquette de Vaires depuis de nombreuses années, mais qui nous a fait part de son souhait d'arrêter à la fin de l'année 2014. Il est également souligné que deux gardes pêche souhaitaient rejoindre la nouvelle AAPPMA : Jacques Lemoine et José Gil, avec qui les dossiers sont en cours d'avancement auprès de la fédération de pêche de Seine et Marne.

Bilan financier : En 2014 l'AAPPMA a vendu environ une centaine de permis de pêche contre le double l'année précédente ; cette année les ventes de permis s'étant réalisées presque exclusivement par le biais des ventes en ligne ; la convention signée avec le magasin Territoire pêche ayant tenu seulement deux mois, ce magasin ne souhaitant plus vendre de permis de pêche, faute de bénéficiaires pour ce dépositaire.

Les recettes en 2014 se sont élevées à 1400€ et les dépenses à 1450€. Il est également rappelé par Mr Mielke le dû de 28000€ par le magasin Mondial pêche et que la procédure de justice est toujours





en cours. IL y a donc au 31 décembre 2014 : 10560€ sur le compte de l'AAPPMA, 3360€ sur un compte épargne et 1000€ de garantie à la fédération.

Bilan compétition dressé par Fabien Audouard-Combe : les compétiteurs de la Noquette de Vaires ont participé à 23 concours et ce dans 9 départements différents avec un bilan de 4 victoires.

Pour les championnats le bilan est le suivant (montée , maintien  et descente ) :









• **Départementaux :**



- **1^{ère} division Mixte :** 4^{ème} Fabien AUDOUARD-COMBE 
16^{ème} Pascal RONDEL 
22^{ème} Franck DA SILVA 
- **Clubs :** 5^{ème} Vaires-sur-Marne 



• **Régionaux :**



- **Ligue Mixte :** 16^{ème} Fabien AUDOUARD-COMBE 
22^{ème} Pascal RONDEL 
24^{ème} Eric MIELKE 
- **Ligue Moulinet :** 2^{ème} Eric MIELKE 
16^{ème} Robert MARIN 
- **Clubs :** 2^{ème} Vaires-sur-Marne 
- **Plombée :** 2^{ème} Fabien AUDOUARD-COMBE 
- **Carpe au coup :** 5^{ème} Franck DA SILVA 

• **Nationaux :**



- **2^{ème} division Moulinet :** 12^{ème} Fabien AUDOUARD-COMBE 
- **Clubs :** 44^{ème} Vaires-sur-Marne 

BILAN DE L'ANNEE 2014 POUR LA GOUJONNETTE DE CHELLES.

Michel Gatthold reprend la parole pour dresser le bilan de la Goujonnette de Chelles en 2014.

La Goujonnette de Chelles se porte bien, mais il est noté une baisse des ventes de permis de pêche encore cette année (-17%). Les permanences effectuées au chalet des pêcheurs ont permis de vendre les permis de pêche car l'AAPPMA ne dispose pas de dépositaires suffisants même si le restaurant La Goujonnette de Chelles redevient un dépositaire des cartes de pêche pour 2015.

Bilan financier : le trésorier de la Goujonnette de Chelles, Ferenc Jurisic a établi le bilan financier suivant pour 2014 : 6450€ de dépenses et 7782€ de recettes, soit un excédent d'un peu plus de 1300€. L'AAPPMA de la Goujonnette de Chelles dispose au 31/12/2014 de 81546€.

Le président de la Goujonnette de Chelles rappelle qu'en 2014 un ponton a été installé près du chalet des pêcheurs avec une priorité d'accès pour les handicapés. Ce projet tenait tout particulièrement à

cœur au président et cela a mis trois années à se réaliser. Le coût de ce ponton, qui s'élève à environ 13000€, a été financé par la communauté de communes de Marne et Chantereine que Mr Gatthold remercie.

Bilan compétition : La compétition pour le club de Chelles s'est avant tout axé sur la pratique de la pêche à la plombée, la pêche au coup ne comptant que trop peu de compétiteurs, seulement 2 licenciés. Les compétiteurs de chelles se sont distingués dans les épreuves de Plombée avec deux participants au championnat national de 2^{ème} division ainsi qu'au régional plombée. En effet lors de ce dernier championnat, Bernard Ledoux a été sacré Champion Régional, Philippe Ringot finissant 6^{ème} et Alexandre Bocchini 10^{ème}, ces trois pêcheurs se qualifiant ainsi pour le championnat national de 2^{ème} division 2015.

PERSPECTIVES 2015 POUR L'AAPPMA « Les pêcheurs de Marne et Chantereine »

Le regroupement des AAPMMA de la Noquette de Vaires et de la Goujonnette de Chelles a été officialisé en assemblée générale extraordinaire le 15 novembre 2014 à l'approbation générale. Depuis, les nouveaux statuts sont parus, l'agrément obtenu, les procédures de regroupement bancaire en cours.

La nouvelle association compte 12 administrateurs parmi lesquels nous pouvons citer : le président Michel Gatthold, le vice-président Mr Eric Mielke, le trésorier Mr Ferenc Jurisic et son adjoint Mr Michel Regnard, le secrétaire Mr Wilfried Rondeau et son adjoint Mr Fabien Audouard-Combe.

Promouvoir la pêche reste bien évidemment l'objectif de l'association et en particulier à l'attention des jeunes. Son siège social se trouve au Chalet des pêcheurs, 5 quai Auguste Prevost à Chelles. L'AAPPMA aura deux gardes pêche privés auxquels il est rappelé le soutien en toutes circonstances du président. La nouvelle AAPPMA reste partenaire du regroupement du Lucien Robert. Nous pouvons également noter qu'un alevinage sera effectué en fin d'année 2015 en fonction de l'état des eaux sur le parcours qui regroupe l'ancien parcours de la Noquette de Vaires sur Marne et celui de la Goujonnette de Chelles.

CLUB COMPETITION

L'AAPPMA « les pêcheurs de Marne et Chantereine » est tutrice du club compétition nommé « Team Sensas Marne et Chantereine ». La structure du « Team Sensas la Noquette de Vaires » est modifiée avec le changement d'adresse de siège social mais le fonctionnement reste le même.

La subvention attribuée au club compétition étant de 3000€ à l'année. Le club compétition regroupe 16 compétiteurs, le comité directeur s'établissant ainsi : Eric Mielke président, Bernard Ledoux responsable Pêche à la plombée, Fabien Audouard-Combe responsable Pêche au coup, Philippe Ringot secrétaire, Ferenc Jurisic trésorier et Dominique Lefort chargé des relations avec la société Sensas.

Les dates de concours pour 2015 sont les suivants :

Samedi 27 Juin Concours américaine Quiver en Marne

Samedi 18 Juillet Concours Quiver Individuel en Marne

Dimanche 16 Aout concours pêche au coup* comptant pour le critérium

Samedi 5 septembre concours de pêche enfants

Samedi 3 octobre concours Quiver américaine

NB : * Un deuxième Concours pêche au coup devrait être organisé à la place de celui initialement prévu le Dimanche 10 Mai. Sa date reste à définir en fonction du calendrier du Comité Départemental 77.

S'il a été convenu que le concours enfant cette année se déroulerait sur le parcours canal à Chelles, pour les autres manifestations, la précision des parcours se fera entre les membres du bureau. Parmi ces concours, l'un d'entre eux constituera une manifestation à l'attention du Téléthon, les engagements des pêcheurs ne seront pas reversés aux pêcheurs mais à l'association partenaire du Téléthon.

Pour sa première année d'exercice, l'AAPPMA « les pêcheurs de Marne et Chantereine » va organiser la Championnat régional de Plombée, une première pour le département de la Seine Et Marne. Ce championnat se déroulera les 29 et 30 Aout 2015 et se répartira en 3 secteurs (deux sur l'ancien parcours de Vaires sur Marne et un sur celui de Chelles) ; il doit être mentionné qu'en cas de difficultés, l'AAPPMA l'hameçon de Dampmart, représentée par Mr Franck Paris, se dit prête à prêter son parcours pour cette organisation. Sur ce point, Mr Gatthold nous signifie qu'il lui paraît anormal que notre nouvelle AAPPMA ait à demander le parcours d'une AAPPMA voisine sous prétexte que certaines berges ne pourraient pas être aménagées. Mr Noyelles, par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, promet que les engagements quant à l'aménagement des berges seront tenus.

L'assemblée générale se termine avec des mots très simples de la part du Président Michel Gatthold qui se dit très heureux du regroupement de la Noquette de Vaires et de la Goujonnette de Chelles et se dit persuadé que le dynamisme et la convivialité seront les maîtres mots et que l'équipe de compétiteurs (la compétition restant une belle vitrine pour une AAPPMA) ira très loin.